



. Bonne année à tous !

. Charade  
de la Nouvelle année

. Antennes Relais  
du Parc des Tours

Soirée antillaise  
...et autres festivités

Liaison  
« Seine Aval-St Quentin »

. « Allô, t'es où ? »  
Bulletin d'adhésion

Vous trouverez  
La Fourmi d'Octobre 2007  
sur notre site internet

[www.ema-montfort.com](http://www.ema-montfort.com)

## Bonne année à tous !



En cette nouvelle année 2008, j'ai fait un rêve....DES rêves...

- le rêve que notre association E.M.A. soit ENFIN reçue par Monsieur le Maire et Conseiller Général afin que nous puissions PARLER ENSEMBLE, demande de rendez-vous que nous faisons en vain depuis notre création (cinq ans !) alors que nous avons eu l'occasion de rencontrer au fil des ans député, sénateur, conseillers régionaux, Préfet...
- le rêve que notre association E.M.A. puisse ENFIN profiter du même traitement que la majorité (pas toutes !) des autres associations montfortoises, à savoir le prêt d'une salle de réunion une fois l'an pour son assemblée générale et l'accès au Forum des associations...
- le rêve que notre association E.M.A., pour accéder aux « services » cités ci dessus, puisse rester une association loi 1901 INDEPENDANTE...et ne soit pas obligée, comme cela lui est réclamé, de transmettre sa liste nominative d'adhérents...

Les associations de protection de l'environnement sont une force sur laquelle les élus, parfois « bridés » par leurs fonctions et/ou leur appartenance politique, peuvent s'appuyer...Encore faut il qu'ils veuillent REELLEMENT sauvegarder l'environnement de leur village !

Nous ne sommes pas des « Ecolo-terroristes » qui refusons tout progrès ! Mais notre environnement et notre économie sont en plein bouleversement : nous VOULONS une évolution locale tenant compte de ces modifications !

Alors je fais un dernier rêve : que certains cessent d'avoir le mot « environnement » plein la bouche et les discours, pour ENFIN AGIR !

La Présidente  
Dominique DUVAL

## CHARADE DE LA NOUVELLE ANNEE !

Nombreuses sont les associations de défense de l'environnement du canton de Montfort l'Amaury et ses environs dont les objectifs définis dans leurs statuts sont: protection de l'environnement, sauvegarde du patrimoine architectural, participation au bien être des habitants...

Voici les bases théoriques. Qu'en est il de la pratique ? Nous allons le voir sous forme de charade !

**Mon premier** est l'implantation d'un poste de transformation électrique sur la commune de Méré. Un collectif d'associations, J.A .D.E., était né en décembre 95 à la faveur de ce projet « Poste Bagot » qui venait compléter la grande ceinture électrique de Paris « sous peine de voir les Yvelines plongées dans le noir » (sic). Douze années (...et aucune panne de courant) plus tard, l'histoire se répète tristement : le poste de transformation électrique se nomme désormais « Poste Yvelines » et s'implante à 5 kilomètres à vol d'oiseau du premier projet ! Mobilisation lors de l'enquête publique...de requêtes en référés suspensifs et en recours en Conseil d'Etat...Toutes les voies légales ont été exploitées dont certaines sont encore d'actualité...Mais le chantier avance jour et nuit, RTE s'assoit sur les procédures en cours ; les bulldozers creusent déjà les tranchées d'enfouissement des câbles...

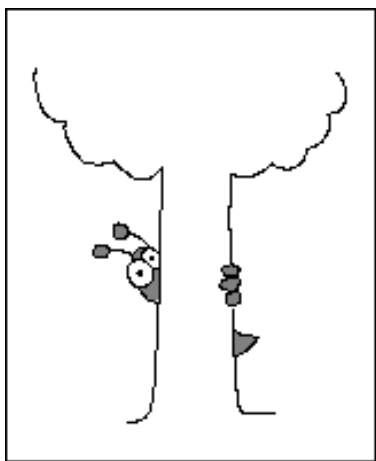
**Mon second** est un maillage serré d'autoroutes et de voies rapides dont l'axe devant relier l'A13 à la RN10 via la RN12. Successivement dénommée A88, Voie Nouvelle de la Vallée de la Mauldre, Axe Nord-Sud, elle s'appelle depuis peu « Liaison Seine Aval -St Quentin en Yvelines ». Présentée localement comme des déviations de village, elle s'est très vite révélée être un maillon de la 4<sup>ème</sup> rocade de Paris et un futur axe de délestage du trafic poids lourds entre le nord et le sud de l'Europe. Création d'une structure associative « Sauvons les Yvelines » réunissant élus, socioprofessionnels et associatifs ...manifestations à Versailles...sensibilisation locale par des réunions publiques ...information des élus locaux qui se laissent souvent endormir par les belles paroles de ceux qui distribuent les subventions...La bataille fait rage : la Région, à travers la révision du SDRIF, a écarté toute création d'axe autoroutier dans ce secteur...le Département des Yvelines, à travers SON petit SDRIF à lui (c'est-à-dire le SDADEY, Schéma Départemental d'Aménagement pour le Développement Equilibré des Yvelines) et avec SON argent (enfin, le nôtre !), crie haut et fort qu'il fera SON autoroute...

**Mon troisième** est le classement de la Plaine de Neauphle. Un Préfet (mais il en est passé combien depuis ???) a promis « juré-craché- si je mens, je vais en enfer ! » que l'avancement de ce dossier serait concomitant à celui du poste électrique. Sous entendu : on vous met le poste, mais en échange, on vous classe la plaine. Relances épistolaires sur le sujet : RIEN.

Et mon tout, vous demandez vous ?

**Mon tout** est le couple d'Opérations d'Intérêt National (O.I.N.) planifié par l'Etat dans le Mantois (OIN Seine Aval) et sur le plateau de Saclay (OIN Saclay-St Quentin-Versailles). Un projet de développement économique pharaonique, qui urbanisera à outrance notre région. Cela tombe bien : le poste Yvelines a la capacité d'alimenter 600 000 clients et les terres urbanisables sont encore abondantes (elles sont agricoles actuellement, mais jusqu'à quand ?). Et comme il va y avoir de nouveaux axes routiers (RD30, prolongement de l'autoroute A12, ...)... « O.I.N. », cela signifie que les POS, les PLU, les SDRIF, les SCOT, les SCHTROUMF (euh ! excusez le rédacteur! ce sigle là, il n'existe pas encore mais ce pourrait être « Schéma de Cohérence Hermétique à Tout ...nous vous laissons finir ! »), tous ces documents d'urbanisme que le citoyen lambda doit scrupuleusement respecter pour héberger sur son terrain un abri de jardin, l'Etat n'a pas à en tenir compte et fait ce qu'il veut où il veut comme il veut. Na !

Comme la couleuvre est un peu difficile à avaler pour les « écolos » locaux, on les fait rêver avec le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse : les communes qui se portent candidates pour s'intégrer au Parc peuvent participer aux travaux de rédaction de la future charte du parc. Allons y joyeusement, portons nous candidate...même si le soutien aux projets du Conseil général est sans retenue ! La vraie décision pour entrer dans le Parc, c'est en 2010 (signature de la nouvelle charte) : d'ici là, bien des élections...pardon, de l'eau, auront coulé dans les urnes ...pardon, sous les ponts! Et surtout, d'ici là, au rythme où nous allons, il n'y aura plus rien de « naturel » à intégrer dans le Parc !



## ANTENNES RELAIS DU PARC DES TOURS



### Après la condamnation de la Mairie "sur le fond", le Maire initie la procédure de résiliation de son contrat avec Bouygues

Le 6 novembre dernier, un peu plus de 14 mois après le premier jugement en Référé (30 août 2006), qui avait ordonné la suspension des travaux d'installation du pylône-antenne dans le Parc des Tours d'Anne de Bretagne (décision de justice objet d'une violation patente, deux mois plus tard, par Bouygtel, qui a poursuivi les travaux pendant la semaine du 24 au 27 octobre 2006 pour mettre en service son émetteur le 30 octobre 2006), le Tribunal Administratif de Versailles a rendu son verdict dans le procès "sur le fond" : annulation de l'autorisation de construire délivrée par la Mairie et condamnation de la Mairie, reconnue coupable d'une erreur manifeste, à verser 3.000 euros, au titre des frais irrépétibles, au Collectif de riverains qui a porté l'affaire devant le Tribunal.

Comme il l'avait déclaré publiquement à plusieurs reprises, le Maire a accueilli "sans état d'âme" cette décision de justice. Il a confirmé au Collectif de riverains que la Mairie ne ferait pas appel et qu'elle paierait ses amendes "rubis sur l'ongle", puis il a initié, le 12 décembre, la procédure de "résiliation anticipée" de son contrat avec Bouygues, telle qu'elle était prévue très précisément à l'Article 3 de l'Annexe 1 dudit contrat : il a envoyé

une lettre recommandée avec accusé de réception à Bouygues Telecom pour leur faire savoir que leur Convention était, désormais, "de droit, nulle et non avenue".

D'après les termes de ladite Convention, Bouygues a maintenant 12 mois (à dater du 12 décembre 2007) pour parvenir à un accord avec la Mairie pour retrouver un autre emplacement et y déménager son pylône-antenne, faute de quoi le contrat sera purement et simplement résilié. Dans un cas comme dans l'autre, Bouygues devra procéder à la remise en état des lieux.

La balle est donc maintenant dans le camp de Bouygues (qui a jusqu'au 22 janvier pour se pourvoir en cassation du jugement du 6 novembre 2007) pour le dernier Acte de cette comédie qui n'a que trop duré. Le Collectif de riverains ne baisse pas les bras : maintenant qu'il a gagné "sur le fond" devant le Tribunal, il est plus mobilisé et vigilant que jamais.

Michel MORICE

*En complément, article du Canard  
Enchaîné en dernière page.*



## SOIREE ANTILLAISE

DU 24 NOVEMBRE 2007

Cette soirée a réuni plus de 150 personnes dans la salle des fêtes d'Auteuil le Roi. C'était l'occasion de passer un moment festif ensemble ; une telle manifestation a lieu chaque année avec un succès constant, fruit du travail de toutes les associations d'environnement alentour.



## Liaison Seine Aval/St Quentin (ex-VNVM)



Les prises de position évoquées par Nicolas Sarkozy lors de son discours le 25 octobre dernier à la clôture du Grenelle de l'Environnement ont interpellé les associations de défense de l'environnement tant elles allaient dans leur sens.

Afin de souligner le problème du « tout routier » que nous avons dans les Yvelines, une lettre ouverte à Nicolas Sarkozy a été rédigée par diverses associations dont JADE, Sauvons les Yvelines et l'Union des Amis du Parc de la Haute Vallée de Chevreuse.

Ce courrier a été remis en main propre au Préfet des Yvelines Vendredi 11 janvier, et a été largement diffusé auprès des nombreux élus et à la Presse.

Ce document est en ligne sur le site de E.M.A.



## ... ET AUTRES FESTIVITES !

E.M.A. organisera à nouveau une promenade bucolique aux beaux jours, comme elle l'avait fait le 24 juin 2007. Nous espérons que le temps autorisera un pique nique tous ensemble.

Nous vous tiendrons informé ultérieurement de la date retenue.

## Allô, t'es où ?

Voilà une étude sur le téléphone mobile dont on n'aurait jamais entendu parler si les associations Priartem et Agir pour l'environnement ne l'avaient rendue publique ( «Le Parisien », 6/9). Du côté de Bouygues Telecom, Orange, SFR (les trois fameux « opérateurs ») et des autorités sanitaires, une seule rengaine, en effet: tout va bien, que le business continue! 50 millions d'abonnés, des profits astronomiques (pub, télé, etc.), un avenir radieux, ce n'est pas le moment de gâcher la fête.

L'étude en question, disponible (en anglais) sur [www.bioinitiative.org](http://www.bioinitiative.org), a été rédigée par quatorze experts internationalement reconnus. La plupart ont publié dans des revues dites « à comité de lecture », c'est-à-dire dont les articles sont expertisés par des scientifiques avant parution : c'est un gage de sérieux.

Après avoir examiné à la loupe toutes les recherches scientifiques sur la question, ils affirment notamment qu'au bout de dix ans les utilisateurs intensifs de portables accroissent de 20 % leurs risques d'avoir une tumeur cérébrale. Et ils recommandent de nouvelles normes d'exposition biologique, que ce soit pour les portables ou les antennes relais.

Bien sûr, les études se suivent et ne se ressemblent pas : certaines sont rassurantes. Mais, comme l'ont établi l'an dernier des chercheurs universitaires suisses, le financement influe étrangement sur les résultats scientifiques: 33 % des études financées par des industriels concluent à l'existence d'effets sur nos organismes de l'exposition aux radiofréquences, mais ce chiffre

s'élève à 80 % quand ces études sont financées par des fonds publics... C'est ainsi qu'avance la science, par controverses et tâtonnements. Et souvent sous influence. « *Le portable n'existe que depuis une décennie environ, et nous commençons tout juste à avoir assez de recul*, dit Janine Le Calvez, présidente de Priartem. *Depuis 2004, les résultats vont de plus en plus dans le sens de la reconnaissance d'un risque.* »

Comment a réagi la ministre de la Santé Roselyne Bachelot à la publication de cette étude? En commandant illico une nouvelle étude sur la question à l'Afsset, l'agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail. Or celle-ci en a déjà pondue deux, très critiquées. Les experts consultés par l'Afsset ont en effet une fâcheuse tendance à entretenir des liens plutôt amicaux avec les opérateurs, comme l'ont établi les enquêteurs de l'Igas, dans un rapport accablant (rendu public en septembre 2006 à la suite, là encore, d'une protestation des associations susnommées).

Guy Paillotin, alors président du conseil d'administration de l'Afsset, n'avait pas mâché ses mots lors d'une mémorable colère publique (10/1/05) :

« *L'expertise de l'Afsset sur la téléphonie mobile n'a jamais suivi, ni de près ni de loin, les règles que l'Afsset s'est fixées à elle-même.* » Et d'ajouter qu'il la considérait « *comme n'existant pas* » ! L'Afsset s'est-elle amendée depuis? Fera-t-elle une fois encore appel aux mêmes experts béni-oui-oui? Si elle émet des doutes sur la possibilité d'une expertise vraiment indépendante, Janine Le Calvez réclame que celle-ci soit au moins contradictoire.

« *C'est-à-dire réalisée par un groupe d'experts représentatifs du débat en cours au sein de la communauté scientifique.* »

En attendant, tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes téléphoniques: la preuve, c'est que la question du téléphone portable et des antennes relais a purement et simplement été évacuée du Grenelle de l'environnement.

Professeur Canardeau

Le Canard Enchaîné 12/ 09/ 2007

**E.M.A. appartient à ses adhérents et sa Présidente en est sa représentante élue par le conseil d'administration.**

**Aussi, par respect pour tous nos adhérents et pour préserver l'intégrité de notre association d'environnement, E.M.A. ne publiera plus de Fourmi d'ici avril 2008 du fait des élections municipales.**

**Par contre, cela ne l'empêchera pas de continuer de travailler sur les dossiers en cours, en partenariat avec J.A.D.E., l'Union des Amis du Parc Régional de la Haute Vallée de Chevreuse et Sauvons les Yvelines.**

A très bientôt !



**La Présidente.  
Dominique DUVAL**

### BULLETIN D'ADHESION FAMILIALE

Je soussigné .....

Demeurant .....

(Adresse électronique : )

Souhaite adhérer à l'Association **E**nvironnement à **M**ontfort l'**A**maury

Veillez trouver ci-joint mon règlement \* de ..... Euros pour l'année 2008.

A ....., le .....

Signature : .....

\* par chèque à l'ordre de E.M.A.

**Cotisation 2008**

**25 Euros**